

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour publication immédiate

Campagne électorale 2008

Pauline Marois confirme et précise l'engagement du parti québécois pour le logement communautaire

Le 5 décembre 2008 – La coalition pour l'habitation communautaire salue l'engagement de Pauline Marois à reconduire le programme AccèsLogis pour une période minimale de 5 ans et prévoyant le développement de 3000 nouveaux logements par année à l'échelle du Québec. Dans une lettre adressée à la coalition, madame Marois confirme cet important engagement envers les personnes et les familles qui éprouvent des difficultés à se loger adéquatement et à un coût accessible. Une prolongation du développement de logements communautaires sur plusieurs années et effective dès les prochains mois contribuera à renforcer cette infrastructure sociale de premier plan pour la lutte contre la pauvreté tout en stimulant l'économie dans toutes les régions du Québec.

L'engagement du parti québécois pour le logement communautaire reconnaît le large consensus autour de la nécessité d'une prolongation sur plusieurs années du soutien gouvernemental à ce type d'habitat. Au cours des dernières semaines plus de 1000 organisations de partout au Québec ont appuyé la demande de relance du programme AccèsLogis sur 5 ans. Ces appuis s'ajoutent à ceux de nombreuses municipalités et de leurs regroupements - la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec, la Communauté métropolitaine de Montréal - qui endossent cette demande depuis plus d'un an.

Le programme AccèsLogis soutient la réalisation de logements coopératifs et sans but lucratif pour répondre aux besoins des ménages à revenu faible ou modeste et aux besoins particuliers d'habitation comme ceux de l'itinérance par exemple. Les logements communautaires créent des milieux de vie adaptés et sécuritaires qui contribuent aussi à la revitalisation et au développement durable des communautés.

La coalition pour l'habitation communautaire est formée de cinq organisations nationales vouées au logement, à la coopération et à l'économie sociale : l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ), le Chantier de l'économie sociale, la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH), le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) et le Regroupement québécois des osbl d'habitation (RQOH).

Pour plus d'informations

Marcellin Hudon, (514) 238-2536.